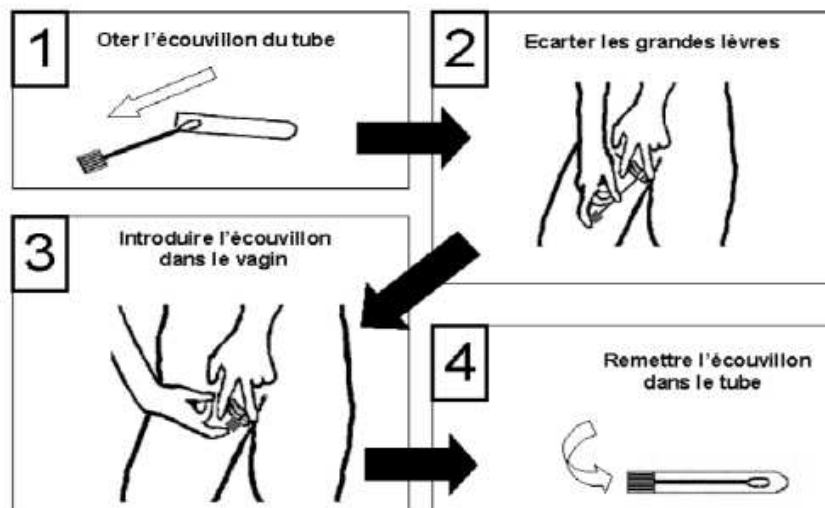


MODALITÉS DE RÉALISATION DU PRÉLÈVEMENT

- La réalisation d'un auto-prélèvement ne nécessite pas d'effectuer une toilette intime au préalable.
- Ôter l'écouvillon de l'emballage :



- Respecter les modalités de prélèvement ci-contre :



- Veiller à **bien identifier l'échantillon avec le nom d'usage (nom marital), nom de naissance (nom de jeune fille), prénom et date de naissance.**
- Joindre cette fiche de suivi médical avec les renseignements cliniques complétés (indispensable).
- Mettre le flacon et cette fiche de suivi médical dans le sachet de transport.

L'échantillon doit être acheminé au laboratoire dans les meilleurs délais après le prélèvement, jusqu'à 24 heures maximum, à température ambiante.